

## Effectifs : 2 551 100 inscriptions dans l'ES (+3,2 %) dont 1 593 200 pour les universités (+4 %)

Paris - Publié le lundi 2 janvier 2017 à 10 h 00 - Actualité n° 83933

Avec « 2 551 100 inscriptions dans l'enseignement supérieur en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (DOM), en 2015-2016, le nombre d'inscriptions dans l'enseignement supérieur a augmenté pour la 7<sup>e</sup> année consécutive (+ 3,2 %, soit 79 900 inscriptions de plus qu'en 2014) », indique une note d'information du [MENESR](#), portant sur les effectifs étudiants en 2015-2016, publié le 28/12/2016.

Elle précise par ailleurs que « la mise en œuvre progressive de la double inscription obligatoire des étudiants en [CPGE](#) dans un [EPCSCP](#) joue à la hausse. Hors ces doubles inscriptions, l'augmentation globale est de 2,5 % (+60 600 étudiants inscrits). »

En 2015-2016, 1 593 200 étudiants sont inscrits dans les universités de France métropolitaine et des départements d'outre-mer, ce qui représente 62,5 % de l'ensemble des inscriptions dans l'enseignement supérieur, soit une hausse de 4 %. Hors doubles inscriptions des étudiants en CPGE, l'augmentation est de 2,8 %.

### Une hausse des effectifs universitaires depuis trois ans

Avec une hausse de 4 % des effectifs en 2015-2016, la croissance des effectifs à l'université est en progression pour la troisième année consécutive. La hausse était de 2,1 % en 2014-2015.

Cette croissance est « une inflexion de tendance assez marquée : les effectifs universitaires sont en effet restés relativement stables entre 2000 et 2012 (+0,4 % par an en moyenne). Les inscriptions de nouveaux entrants sont pour leur part redevenues dynamiques depuis déjà cinq ans, après une période de repli. »

+ 7,6 % de nouveaux entrants dans les universités

En 2015-2016, la note indique une hausse de 7,6 % des inscriptions de nouveaux entrants dans les universités de France avec 329 700 inscriptions.

« Cette dynamique s'explique pour partie par les doubles inscriptions : hors doubles inscriptions en [CPGE](#), la hausse du nombre de nouveaux entrants est de 3,2 %. Il n'en reste pas moins que les nouveaux bacheliers semblent davantage poursuivre leurs études à l'université depuis quelques années », précise la note.

Les évolutions du nombre d'inscription selon les filières

En revanche, les évolutions du nombre total d'inscriptions à l'université sont contrastées en fonction des filières :

- Les effectifs sont quasi-stables en DUT (-0,2 %), avec 116 200 étudiants inscrits.
  - La progression est de 1,9 % dans les disciplines de santé, plus forte que l'année précédente (+ 1,4 % en 2014-2015).
- Deux groupes disciplinaires sont toujours particulièrement dynamiques :
  - les arts, lettres, langues et sciences humaines et sociales, d'une part, dont les effectifs totaux progressent de 5 % ;
  - les disciplines scientifiques, d'autre part, qui accueillent 7,8 % d'étudiants supplémentaires par rapport à l'an passé.
- Les effectifs augmentent légèrement dans les disciplines juridiques, dont le nombre d'étudiants progresse d'à peine 0,4 % et dans les sciences économiques et l'administration économique et sociale qui enregistrent une hausse de 1,7 %.

Les évolutions des effectifs par niveau d'études

Par niveau d'études, les effectifs :

- augmentent en cursus licence (+ 4,9 %) et en cursus master (+3,2 %) ;
  - diminuent en cursus doctorat (-1,6 %).

« Les inscriptions en licence générale s'accroissent de 6,8 % par rapport à 2014-2015 alors que celles en licence professionnelle sont en légère diminution (-0,5 %). En cursus master, les inscriptions progressent en Master LMD (+ 2,0 %), en santé (+ 2,5 %), et surtout en formations d'ingénieurs (+7 %) », indique la note.

## **Des effectifs en hausse dans les formations d'ingénieur, les écoles de commerce et en CPGE**

Formations d'ingénieurs

En 2015-2016, les formations d'ingénieurs enregistrent une forte augmentation de leurs effectifs (+ 3,4 %), notamment dans les écoles d'ingénieur en université (+7,0 %). Cette dynamique à la hausse s'inscrit dans une tendance de long terme : les effectifs ont été multiplié par 2,5 en 25 ans.

Écoles de commerce

Ces écoles connaissent une hausse de leurs inscriptions en 2015-2016 (+ 1,4 %). En 25 ans, les effectifs ont été multipliés par 3 et les inscriptions ont progressé de 12 % entre 2010 et 2015.

CPGE

Les effectifs des CPGE ont augmenté régulièrement depuis une quinzaine d'années, passant de 70 300 inscrits en 2000 à 85 900 en 2015. Sur les cinq dernières années, la croissance reste un peu plus modérée (+ 7,6 %) que celle du total des inscriptions dans l'enseignement supérieur (+10 %).

Evolution des effectifs de l'ES (en milliers)

Evolution des effectifs de l'ES (en milliers)

## L'enseignement privé en hausse de 2,8 % contre 3,3 % pour le public

« La croissance des inscriptions dans l'enseignement public atteint 3,3 %. Les effectifs de l'enseignement privé augmentent cette année de 2,8 %, après deux années de stagnation. Depuis trois ans, le rythme de croissance des inscriptions dans l'enseignement public est supérieur ou équivalent à celui observé dans l'enseignement privé », indique la note du MENESR.

Pour les CPGE, la croissance est plus forte en 2015 pour les CPGE qui relèvent de l'enseignement privé (+3,3 %) que pour les CPGE du public (+1,9 %).

L'enseignement privé rassemble aujourd'hui 449 900 étudiants, soit 17,6 % des effectifs contre 12,8 % en 2000. La répartition par filière des étudiants du secteur privé contraste avec celle du secteur public :

- 31 % des étudiants du secteur privé sont inscrits dans une école de commerce (hors STS),
  - 18 % sont en lycée (STS, CPGE),
    - 12 % sont dans une école paramédicale ou menant aux fonctions sociales,
    - 11 % sont en école d'ingénieurs,
      - 7 % sont dans une école artistique ou culturelle,
      - 7 % dans un établissement universitaire privé.

Évolution des effectifs d'inscrits dans l'ES, selon le secteur et la tutelle depuis 2000 (base 100)

## + 4 % d'étudiants boursiers

En 2015-2016, ce sont 711 300 étudiants aidés, dont 681 100 boursiers sur critères sociaux soit une hausse de 4 % par rapport à 2014-2015. « La part relative à l'ensemble des étudiants éligibles a crû de 0,3 point deux ans de suite pour atteindre 36,3 % », précise la note.

- À l'université, la part des étudiants boursiers sur critères sociaux s'élève à 34,5 %, en baisse de 0,2 point.
- Plus de la moitié des étudiants en STS sont désormais boursiers (50,3 %). C'est dans cette filière que la part des étudiants boursiers est la plus élevée, avec de nouveau en 2015 une hausse de 2,8 points.
- Le pourcentage de boursiers en CPGE s'élève à 28,4 %. Il a fortement augmenté depuis 2005 (19,0 %) et encore de 0,7 point cette année.

En 2015, la structure par échelon évolue peu :

- 3,7 % des boursiers sont à l'échelon 0, part stable entre 2014 et 2015, après avoir été divisée par plus de 4 entre 2013 et 2014.
- La proportion de boursiers sur critères sociaux à l'échelon 0 bis, qui perçoivent une aide de 1 008 €, augmente de 2,5 points et atteint 25,7 %, après avoir été multipliée par presque 3 entre 2013 et 2014.
- Les effectifs de boursiers aux échelons 1 à 5 diminuent tandis qu'ils sont stables à l'échelon 6 et

progressent de 9 % à l'échelon 7.

## Évolution du nombre d'étudiants bénéficiant d'une aide financière (2)

---

© News Tank Education 2017 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »